

FICHE PREVENTION – ÉCLAIRAGE AU TRAVAIL

Articles R4223-1 et suivants du Code du Travail

1 Objectif

- Assurer votre **sécurité visuelle** et votre confort au travail en respectant les bonnes pratiques d'éclairage.

2 Points essentiels à connaître

Éclairage suffisant :



Vérifiez que votre poste de travail est correctement éclairé. L'éclairage doit permettre de voir clairement votre travail et les zones autour de vous.

Protéger des reflets gênants :



Si la lumière vous gêne (reflets sur écran, surfaces brillantes), signalez le à votre responsable afin d'ajuster l'éclairage ou la position du poste.

Éclairage des zones communes :



Couloirs, escaliers et zones de circulation doivent être suffisamment éclairés pour éviter les chutes.



Lumière naturelle :

Profitez de la lumière du jour quand c'est possible. Les stores ou protections doivent réduire l'éblouissement sans bloquer totalement la lumière.



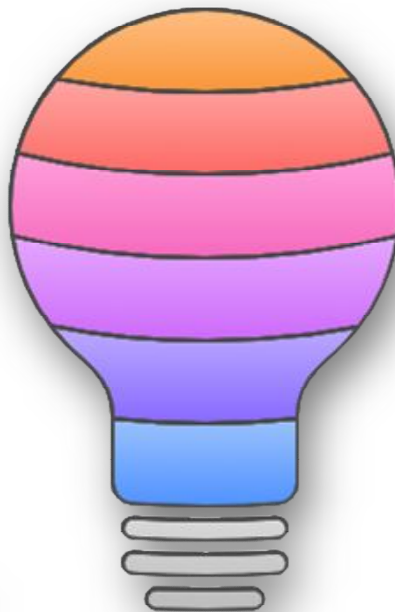
Posture et position du poste :

Orientez votre poste pour profiter de l'éclairage sans créer de zones d'ombre ni de contraste trop fort.



Sources lumineuses sûres :

Les lampes ou équipements d'éclairage ne doivent pas chauffer au point de provoquer des brûlures. Ne touchez pas les lampes chaudes ou endommagées.



3 Votre rôle

- Vérifiez **quotidiennement** que votre poste et les zones que vous utilisez sont bien éclairés.
- Signalez immédiatement toute lampe défectueuse, fluctuation ou zone mal éclairée.
- Respectez les consignes affichées et **n'intervenez pas vous-même sur l'installation électrique**.
- Gardez les zones dégagées pour que la lumière diffuse correctement.



4 Conseils pratiques

- Ajustez votre écran pour **éviter les reflets**.
- Fermez ou ouvrez les stores selon l'orientation du soleil pour réduire l'éblouissement.
- Ne bloquez pas les lampes ou les sources de lumière avec vos affaires.
- Si vous travaillez dans un **local « aveugle »** ou sans lumière naturelle, assurez-vous que l'éclairage artificiel est suffisant et signaler tout problème.



5 Qui contacter ?

Personne à contacter	Nom	Téléphone	Adresse mail
Responsable pour tout problème d'éclairage			
Service maintenance / sécurité pour signaler lampes défectueuses ou zones dangereuses.			